

Service Éducation artistique et culturelle

Règlement concours 2019

1. Ce concours est ouvert à tous les usagers de l'Espé, étudiants, personnels administratifs et enseignants.
2. Les participants proposeront une photographie sur le thème du Printemps des Poètes 2019 « La Beauté » en y faisant figurer quelques vers d'un.e poète.sse contemporain.e ou du passé.
3. Aucun portrait ou photographie d'individu de face ne seront admis.
4. Une seule prise de vue par participant sera autorisée.
5. Les références des vers (auteur, titre du recueil, du poème, date...) devront accompagner l'envoi de la photographie.
6. Des vers tirés d'œuvres étrangères, en langue originale ou en traduction, sont autorisés, aux mêmes conditions.
7. Le cliché doit être anonymé (sans signature ni marques distinctes de reconnaissance).
8. Une photographie prise antérieurement aux dates du concours peut être présentée.
9. La couleur comme le noir et blanc sont acceptés.
10. Aucun recours à Photoshop (ou logiciel de retouche) ne sera autorisé.
Vous pourrez, si vous le souhaitez, utiliser les filtres, jouer sur les lumières et contrastes.
11. Les clichés devront être au format JPEG ou PNG, avec une résolution maximale de 20 mégapixels (téléphone et appareil photo autorisés).
12. La photo devra être envoyée à amelie.baert@u-cergy.fr avant le **05 avril 2019**.

L'ensemble des photos des participants sera exposé ultérieurement dans les différents sites Espé.

Les lauréats seront désignés par un jury composé de personnels administratifs et enseignants.
L'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu au siège de l'Espé à Saint-Germain le

Jeudi 13 mai 2019 à 12h45 salle D6



**Premier prix : carte cadeau FNAC d'un montant de 50€
Deuxième prix : carte cadeau FNAC d'un montant de 30€
Troisième prix : carte cadeau FNAC d'un montant de 20€**

